



Direction de l'Action Culturelle  
Service Théâtre Christian Liger et Vie Associative

Objet : fête de la musique 2025

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, la Ville de Nîmes a à cœur de participer à la fête de la musique, événement culturel incontournable célébré dans le monde entier. Cette manifestation populaire et festive, annonçant le début de l'été, est l'occasion parfaite d'apprécier et d'encourager les pratiques amateurs et professionnelles dans une ambiance conviviale et familiale.

Pour l'édition 2025, quatre scènes seront installées sur quatre places par la Ville de Nîmes, en plus des scènes partenaires et associatives, et des initiatives spontanées :

- place d'Assas
- place de la Calade
- place du Chapitre
- place aux Herbes

Un concours de chant sera également organisé pour les enfants de 8 ans à 13 ans sur la place aux Herbes.

Les bars et les restaurants jouent également une place importante dans la réussite de cette soirée. C'est pourquoi, je vous remercie de bien vouloir nous indiquer si vous souhaitez participer à cet événement en nous envoyant votre programmation musicale avant le 15 mai 2025 à [fetedelamusique@ville-nimes.fr](mailto:fetedelamusique@ville-nimes.fr), afin que nous puissions l'intégrer à notre programme de communication.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes cordiales salutations.

Nîmes le 29/04/2025,

**Muriel THOMAS**

Conseillère Municipale  
Déléguée au Spectacle Vivant,  
à la Vie Culturelle, aux Festivités de  
Quartiers et à la Fête des Voisins  
Présidente de la Régie du Carré d'Art